

Le Hameau

Année 9 / numéro 6

août 2014

ISSN 1923-3000 dépôt légal BNC

SOMMAIRE

- 2 Un mot de notre Maire
- 3 Des images
- 4 La parade du 150e
- 5 Des images...
- 6 Encore des images!
- 7 Chronique familiale
- 8 La fête continue
- 9 Journées de la Culture
- 10 Municipalité
- 11 Journée Porter l'Avenir
- 12 Chronique du Chemin
- 13 Sophie Boissonneault
- 14 Chronique de Notarius
- 15 Chronique Naturo
- 15 Brunch Fondation R. L.



ÉDITION SPÉCIALE

À VOIR EN COULEURS
SUR www.ham-nord.ca



Le Hameau



Municipalité du Canton de Ham-Nord

287, 1^{re} Avenue, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0
Téléphone : 819 344-2424 • Télécopieur : 819 344-2806 • Courriel : info@ham-nord.ca



Chères Ham-Nordoises,

Chers Ham-Nordois,

C'est avec beaucoup d'émotions que je m'adresse à vous aujourd'hui. En tant que président du Comité du 150e, je tiens à vous partager l'immense sentiment de FIERTÉ que j'éprouve envers ma communauté. À Ham-Nord, nous nous sommes toujours démarqués par notre grande VITALITÉ et je peux vous certifier que nous avons fait honneur à notre réputation lors des "Grandes Fêtes du 150e". Une fois de plus, les gens de Ham-Nord ont prouvé à quel point ils étaient solidaires et fiers de leur village.

Au cours des derniers mois, j'ai été grandement touché par votre implication, votre dévouement et votre désir de faire de ces grandes fêtes du 150e un réel succès. Que ce soit par vos décorations à votre résidence, par votre implication en tant que bénévole (Dieu sait que vous êtes nombreux), par votre participation à la confection d'un merveilleux char allégorique pour la parade (plus de 70 chars ont défilé) ou encore par votre présence si précieuse aux différentes activités de la programmation du 150e, sachez chers amis, que la réussite de chaque activité vous est totalement dédiée.

J'en profite également pour remercier vos parents et amis de l'extérieur qui ont participé à la confection de char allégorique, qui ont aidé au bon déroulement des activités en tant que bénévoles et surtout qui ont pris le temps de venir festoyer avec nous. Quel plaisir ce fut pour nous de les accueillir. Pour certains, ce fut l'occasion de revenir dans leur patelin et de renouer avec leurs racines et pour d'autres, ce fut l'occasion de venir découvrir les nombreuses richesses, présentes et passées, qui font de Ham-Nord le village si exceptionnel qu'il est devenu.

Soyons fiers d'être Ham-nordois(es)! Soyons fiers de notre passé et vous verrez, cela fera assurément rayonner notre futur!

François Marcotte,

Président du Comité du 150e



Le Hameau



*Des images
qui valent
mille mots!*



La Parade du 150e vue de l'intérieur... Une rencontre avec Yves Carrier

par Louis-Marie Lavoie

« Ce fut un beau moment, de courte durée. Des mois de préparation, deux heures dans la rue et la parade est déjà chose du passé. »

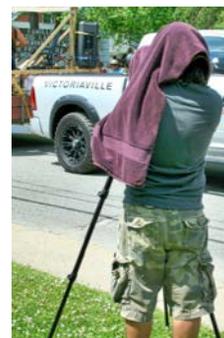
C'est en ces termes qu'Yves Carrier commente l'événement qu'il a mis sur pied pour la super fin de semaine du 150e anniversaire de Ham-Nord en juin dernier. Pour lui : gros travail d'organisation, stress, imprévus, mais aussi beaucoup de collaboration et la satisfaction de la réussite. 63 unités (chars allégoriques, attelages, camion des pompiers), étaient de la partie. Il a bien fallu aussi les garer dans le champ, dans le bon ordre, avant le départ de la parade (merci Marquis Therrien pour son terrain) ...

Selon Yves, la question la plus complexe a été le tracé. Étant donné que le cortège devait passer sur la route 161 pendant un court

moment, il fallait obtenir les autorisations nécessaires de la part de la Sureté du Québec et du ministère du Transport. Le problème a été résolu grâce à l'implication de notre maire, François Marcotte et du directeur général de la municipalité Mathieu Couture.

Yves tient à remercier tous les participants à la parade, ainsi que la population qui était présente le long des rues lors de l'activité. Il remercie également Bobby, Ricky, Christofer, Charles. Jd, Kevin pour leur aide le jour de l'événement; merci aussi à Jacques Leblanc pour le prêt de 3 voitures de golf.

Pour terminer, Yves raconte qu'il n'a jamais autant reçu de coups de téléphone; pas moins de 4 personnes par jour, pour des demandes d'information, sur le trajet par exemple, ou bien pour apporter son petit commentaire. Signe d'intérêt n'est-ce pas?



Merci à tous ceux qui travaillent dans l'ombre pour organiser des événements mémorables, et sécuritaires!



LA PARADE... VUE DE HAUT! *une photo prise par Nébesna Fortin*



Le Hameau



Le Hameau



Notre communauté, une grande famille!

Par Valérie Couture, éducatrice et coach familiale

Pour cette chronique du mois d'août, j'avais en tête quelques idées de thèmes à aborder. Puis, les grandes festivités du 150e m'ont inspiré un tout autre sujet. La fin de semaine du 28-29 juin fut des plus clémentes. Soleil et chaleur étaient au rendez-vous. Des centaines de personnes se sont rencontrées au Parc de la relève le samedi, et des milliers se sont rassemblés le lendemain pour célébrer notre village. Et c'était beau de nous voir!

Identité et appartenance

Heureux de festoyer, fier d'y participer, un grand sentiment d'appartenance nous a envahis. Comme si notre coin de pays nous rassurait. Pour plusieurs, ces terres représentent la vie de leurs ancêtres, enracinée profondément. Parce que d'autres avant nous s'y sont aventurés, y ont bâti et y ont vécu. Pour certains, c'est l'appel des montagnes, de la forêt et du grand air qui a motivé leur choix de s'y installer. Pour un temps ou pour la vie. Pour chacun d'entre nous, Ham-Nord fait partie de notre vie. Notre vie, si courte et si longue à la fois, mais combien importante pour l'histoire de notre famille. Natal, de passage ou d'adoption, notre beau petit patelin nous a interpellés, tout le monde en même temps.

La fête au village était une belle façon de rendre hommage à nos ancêtres, fiers bâtisseurs. De reconnaître nos origines et d'honorer notre communauté. Des anciens sont venus de loin. Des

familles se sont retrouvées. Des amis ont célébré dans le rire et le plaisir. Une grande réunion, démontrant notre attachement et notre appartenance citoyenne.



Implication et coopération

Dans un élan de solidarité, chacun a participé au succès des festivités. Décorations, costumes, chars allégoriques... Les Ham-Nordoïes ont donné de leur temps pour contribuer à la réussite des fêtes du

150e. Nous pouvons être fiers de ce que nous léguons à nos générations futures. Notre communauté est inspirante. En plus, elle existe dans un endroit enchanteur. Nos enfants sont heureux d'y vivre. Les jeux gonflables, la barbe à papa, la parade et les magnifiques feux d'artifice resteront gravés dans leur mémoire. Mais au-delà, ils auront retenu que leurs parents et grands-parents y étaient. Leurs frères, leurs sœurs, leurs amis, aussi. Leurs voisins, mêmes. Leur communauté, leur famille y était et y sera encore. Nos enfants auront appris des valeurs telles que le don de soi, l'engagement, la collaboration, le partage. Valeurs qu'ils transmettront à leur tour.

Qu'il est bon de vivre à Ham-Nord! Amitié, fraternité, vitalité, créativité et fierté!

Merci et bravo aux organisateurs, aux bénévoles, aux citoyens, aux familles, qui se sont mobilisés pour faire de cette fête un moment magique et mémorable. Comme quoi ensemble, on peut réaliser quelque chose de grandiose.

« Quelque chose comme un grand peuple! » *



*paroles de René Lévesque, 1976, victoire électorale



...ET LA FÊTE CONTINUE AVEC

UN GRAND PIQUE-NIQUE FAMILIAL

AU PARC DE LA RELÈVE

24 AOÛT

PRÉCÉDÉ DE LA MESSE AU CIMETIÈRE à 10h30.

En cas de pluie, l'activité se déroulera dans l'aréna à compter de 10h30.

Nous vous attendons en grand nombre.

Le café sera servi sur place

Venez échanger et vous amuser entre familles!



JOURNÉE PORTER L'AVENIR, 16 AOÛT

Par Louis-Marie Lavoie

Après une heureuse sixième expérience l'été dernier, les responsables de la « Journée Porter l'Avenir » récidivent et nous proposent une nouvelle édition de l'événement le samedi 16 août prochain.

En effet, l'an passé, cette journée spéciale avait attiré une quarantaine de personnes venant de partout au Québec. Ces derniers avaient participé à une marche, joué au volley-ball, partagé un repas, assisté à un feu de joie et à un magnifique conte de Penouche.

Cette année est spéciale : si elle marque le 150e anniversaire de Ham-Nord comme chacun sait, c'est aussi celle du 30e de l'Écovillage bien connu, la Cité Écologique. Cette journée de fête est organisée conjointement

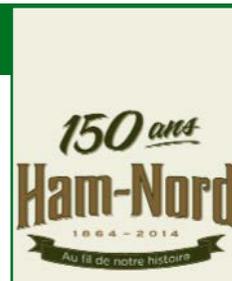
par des membres de l'écovillage et du comité culturel de Forum Citoyen Ham-Nord. Remercions au passage Karen Veilleux, Marie-Ève Darveau, Virginie Normand, Nébesna Fortin et Frédéric Girard pour leur implication.

Le programme commence par une marche historique, animée, dont le départ aura lieu le matin à 9 h 30 à l'Érablière les Chutes (250 rang des Chutes) pour se rendre à l'écovillage où des activités gastronomiques, commerciales et ludiques auront lieu. Vers 13 h, grand buffet végétarien, cuisiné avec les légumes biologiques de l'écovillage (payant). En après-midi : épluchette de maïs pour le souper. C'est l'occasion d'acheter d'excellentes tourtes aux carottes et des vêtements biologiques à la boutique Respecterre. Il y aura visite des serres biologiques et ateliers pour les enfants. Par la

suite, nous pourrions comprendre davantage la notion d'écovillage en assistant à une conférence d'information sur le réseau mondial des 3000 écovillages qui travaillent en collaboration avec l'ONU. Après un souper au maïs sucré, c'est le feu de camp avec animation.

Pour plus d'information sur le prix des repas, les possibilités de transport, de stationnement et d'hébergement dans les environs, veuillez consulter le lien de l'événement sur citeecologique.org





LES JOURNÉES DE LA CULTURE

26-27-28 septembre 2014

ACTIVITÉS GRATUITES

Programmation

Vendredi 26 septembre

Centre communautaire, 18h30 à 21h30

Bistro bar des chansonniers

- Les pousseux de marmottes (sept chanteurs)
- Chants À Cappella, chansons variées
- Jean-Luc Lavigne, chansonnier, compositeur

Samedi 27 septembre

Église Saints-Anges 10h à 16h

- Expositions
- Artistes et artisans locaux
- Cercle des fermières
- Photos anciennes
- Notre patrimoine religieux

Centre Communautaire

- Spectacle pour enfants avec Penouche à 14h
- Concert avec Mme Danielle Rivard (chansons d'amour) 20h à 22h

Dimanche 28 septembre

Église Saints-Anges

- Poursuite de l'exposition 10h à 16h
- Messe de la culture 10h30
- Concert de musique par nos talents locaux 13h
- Concert d'orgue par Martin Yelle 14h

Information : 819 344-2953

Une invitation est lancée à tous les artistes et artisans locaux à s'inscrire auprès du comité des fêtes afin que toute la population puisse découvrir vos talents d'artiste et artisans. Aussi, ceux et celles qui désirent exposer leurs photos anciennes, sont les bienvenus, un espace vous sera réservé.

INSCRIVEZ-VOUS

Artistes, artisans et photos : Gérald Lehoux

819 344-2953

Musiciens : (dimanche 13h)

Pascale Anctil 819 344-2737



André Bellavance

Député de Richmond-Arthabaska
Leader parlementaire
du Bloc Québécois



Bureau 442
Édifice de la Confédération
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613 995-1554
Télé. : 613 995-2026

32, Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec) G6P 3Z5
Tél. : 819 751-1375
Télé. : 819 751-5517
Sans frais : 1 877 751-1375

bellaa1@parl.qc.ca • www.andrebellavance.qc.ca



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Bureaux de circonscription
228, rue Heriot, bur. 203
Drummondville, QC J2C 1K1
819 475-4343

3, rue de l'Hôtel-de-Ville, bur. 101
Warwick, QC J0A 1M0
819 358-6760

sschneeberger-drum@assnat.qc.ca



Sébastien Schneeberger
Député de Drummond-Bois-Francs

MUNICIPALITÉ

Nouvelle signalisation

Lors de la séance du 7 juillet dernier, le conseil municipal a décidé de mettre en place de nouvelles signalisations afin d'augmenter la sécurité des enfants, des piétons et des cyclistes. Vers la mi-août seront installées au milieu de la rue Principale 4 pancartes de TRAVERSES PIÉTONNIÈRES constituant un « cédez le passage » en faveur des piétons et cyclistes. Cette nouvelle signalisation constituera donc une OBLIGATION aux automobilistes, VTT, machinerie agricole, etc. de s'arrêter pour donner la priorité aux piétons et cyclistes. Selon vos élus, ces ajouts de signalisation aideront grandement à sécuriser les traverses piétonnières et constitueront également un visuel permettant de diminuer la vitesse de circulation sur la rue principale.



Dans ce même ordre d'idées, 2 autres pancartes de milieu de rue seront installées aux 2 entrées de village situées sur la rue principale (une près de l'aménagement forestier et l'autre, en début de périmètre urbain, tout en haut de la rue Principale) afin d'identifier la zone de 50 KM avec un ajout "Attention à nos enfants".

Finalement, la vitesse de circulation de la 4e Avenue passera de 50 KM à 30 KM avec, là aussi, 2 pancartes de milieu de rue identifiant le début de la zone de 30 km avec mention "Attention à nos enfants". Une pancarte sera installée à l'entrée de la 4e Avenue et l'autre sera située à la fin de la descente du rang 10.



Pourquoi le choix de cette signalisation ? La balise flexible est un tout nouveau concept qui vise à faire respecter les traverses piétonnières, les zones scolaires et les limitations de vitesse dans les rues résidentielles. La balise permet de rétrécir la rue et de modifier le comportement des automobilistes. Elle est conçue pour résister en cas d'impact par un véhicule, même à des vitesses de plus de 80 km/h, elle reprendra ensuite sa position initiale. Sa base en caoutchouc permet à celle-ci de résister au poids des véhicules lourds même lorsqu'elle est directement frappée par une roue.

Bien sûr, toutes ces pancartes seront enlevées au mois de novembre pour la période hivernale et seront réinstallées au printemps.

Terrain industriel Route 161:

matières compostables seulement

Avez-vous remarqué le nouveau "look" du terrain route 161 sur lequel sont acceptées les matières compostables? De grands efforts seront désormais mis en place afin de maintenir cet endroit propre et accueillant. N'oubliez jamais que ce terrain est souvent la 1ere chose que les gens voient de la route 161 en arrivant à Ham-Nord. Il constitue notre "Bienvenue", notre image en tant que village.

Depuis quelques années, ce terrain a malheureusement été utilisé pour y déposer toute sorte de matières, mais il est primordial de se rappeler que ce site est exclusivement réservé aux MATIÈRES COMPOSTABLES (gazon, petites branches, petite quantité de sable, terre et pierres). En raison de la mauvaise utilisation de cet endroit, nous sommes dans l'obligation de revoir notre gestion du site. C'est pourquoi une clôture sera désormais installée. Vous devrez nous contacter (819-344-2424) afin de pouvoir accéder au site.

Matières REFUSÉES sur le site:

TOUS matériaux de construction: asphalté, ciment, palettes de bois, plastique, vieux ponceaux, drain, etc.

Pour les matières refusées, celles-ci peuvent être acheminées à l'ÉCOCENTRE de Victoriaville, 370, rue de la Bulstrode: 819-758-8378. Tous les citoyens peuvent se départir gratuitement de leurs matières à l'exception des débris de construction et des électroménagers où des frais s'appliquent.

Alors, avant d'aller porter vos matières sur le site, ayez une pensée à la fois environnementale et esthétique. Nous comptons sur votre collaboration pour garder cet endroit propre et agréable!



JOURNÉE PORTER L'AVENIR

Venez célébrer notre 30e anniversaire!
le samedi 16 août 2014 à 9h30
lors de notre journée porte ouverte
Entrée gratuite sur le site

Marcher vers l'avenir... avec la marche 30/150!

Nous vous proposons de démarrer la journée par une marche historique.
Pour honorer nos origines, le point de rendez-vous est fixé au village des chutes, berceau de Ham-Nord! Puis, le chemin vous guidera vers l'écovillage où un bon repas vous attendra.

Au programme :

- 9h30 à 10h : Arrivée pour la marche
(au 250 rang des Chutes, Ham-Nord, G0P 1A0)
- 10h à 12h : Participation à la marche 30/150 (6 Km)
(apporter des chaussures appropriées)
- 13h à 14h30 : Grand buffet végétarien, cuisiné avec les légumes biologiques de l'écovillage
(adultes 10\$, enfants 5-12 ans 8\$)
- 14h30 à 15h : Épluchette de maïs
(en prévision du souper)
- 15h à 16h30 : Activités variées pour tous les âges : Visite des lieux, Randonnées en forêt, Kiosques, Volleyball amical, activité découverte pour les enfants et plus!*
- 16h30 à 17h30 : Présentation sur le mouvement international des écovillages
- 18h à 19h30 : Souper maïs sucré!
(adultes 5\$, enfants 5-12 ans 3\$)
- 19h30 : Feux de camp animé par la troupe Mouvance

* Kiosques de vente de légumes biologiques, tourtes aux carottes, pains, bières, vêtements éco-responsables, confitures maison et plus encore...

www.citeecologique.org



Forum Citoyen Ham-Nord



Desjardins



PROMUTUEL
ASSURANCE

La Cité
Écologique



Le Chemin de Saint-Rémi, c'est quoi?

Par Louise et Stéphane, promoteurs du Chemin de St-Rémi

C'est un parcours rural praticable 4 saisons et accessible, favorisant la culture de la marche longue durée dont le départ est le village de Saint-Adrien dans les Cantons-de-l'Est et l'arrivée est Sainte-Florence en Matapédia (phase 1). Ce tracé de 800 km, que nous pourrions découvrir au rythme qui nous convient, traversera 56 municipalités du Haut-Pays de la rive sud du fleuve Saint-Laurent.

Pourquoi le nom "Chemin Saint-Rémi"?

Pour entrer en résonance avec les routes de pèlerinages européens, consacrés à Saint-Benoît, Saint-Jacques ou Saint-François, mais aussi parce que Rémi, en latin, signifie remède. « Non seulement la marche de longue distance peut vraiment être un remède pour l'âme, constate Louise Bourgeois, mais Rémi, c'est aussi le prénom de mon père et le nom du rang à Saint-Adrien d'où partira le chemin. » Pour quiconque sait lire les signes de la vie, ceux-là étaient évidents et le choix du nom s'est imposé naturellement. "Éliane Vincent, journaliste"

Cachet du Chemin

Le chemin se veut aussi un hommage aux défricheurs, aux coureurs des bois, aux Amérindiens qui ont bâti ce pays. En parcourant la route du Haut-Pays, cela nous remet en contact avec notre histoire tout en découvrant un territoire unique.

Phase de développement du Chemin

Durant le printemps, plusieurs rencontres ont eu lieu pour la remise du cahier de charge afin d'aider les municipalités à faire l'inventaire des infrastructures nécessaires aux marcheurs. Nous avons pu constater l'enthousiasme et la mobilisation que cette étape a pu créer auprès des communautés impliquées.

Comme vous le savez, nous marcherons à nouveau le Chemin cet automne et cette nouvelle phase permettra de confirmer le tracé, discuter des résultats du cahier de charge et vous informer des nouveautés. Nous pouvons vous dire que de belles surprises vous seront partagées lors de la soirée du 2 septembre.

Les bonnes idées, ça se partage!

Lors des chroniques, nous en profiterons pour partager les idées qui pourraient inspirer et aider tous ceux qui participent au Chemin. Dans ce contexte, c'est à Ham-Nord que revient la première idée à être partagée à l'ensemble, soit celle de votre "Sondage" auprès de la population. Merci à Mathieu de cette initiative!

Ouverture du chemin

Question de vous mettre en haleine, à partir de l'automne 2014, une période de préinscription sera offerte afin de réserver sa place en priorité pour l'ouverture du chemin à l'été 2015, à suivre!

Site internet et autre information

Pour en savoir davantage sur le développement du chemin, vous pouvez trouver des informations en écrivant "Chemin de Saint-Rémi sur Google".

Le site internet est présentement en construction, mais dès qu'il y aura des développements, vous en serez informés.

Au plaisir de marcher avec vous!

Résidence le Chêne Blanc



Admissible au programme de soutien au logement.

Logements chauffés, éclairés, eau chaude

- Service de repas
- Salon communautaire
- Salle à diner
- Buanderie et stationnement extérieur avec prise de courant

3 1/2 disponible immédiatement

4 1/2 disponible le 1er août.

Information: Louise Doyon 819 344-2548 ou laissez un message au 819 464-0032

Penouche:

Consultante en bonheur!

9 août

à la Gamacherie de Norbertville,
à Saint-Norbert d'Arthabaska

30 août

à Victoriaville

12 septembre

à Saint-Adrien

Penouche: solo sur scène dès 20 h

Je présenterai plusieurs monologues personnels. En troquant la Basseville de Québec pour Ham-Nord et ensuite pour la maison Curcuma, à Notre-Dame-de-Ham, la nature verdoyante des Bois-Francs ne cesse de me dicter le chemin de ma propre créativité.

Artiste en Arts de la scène et intervenante sociale, mes thèmes touchent la quête de sens, l'ABC pour une meilleure santé mentale, des réflexions comico-dramatiques sur la vie, ses hauts et ses bas, en bref, notre pouvoir personnel. Émotions, rires et surtout, relation avec le public sont mes mots d'ordre.

Comédienne depuis 30 ans, j'ai troqué les textes des dramaturges pour les miens. Je les partage bien humblement le **9 août** à la jolie **Gamacherie de Norbertville**.

Monologuant ou dialoguant avec les personnages qui fourmillent dans sa tête et sa vie, Penouche se donne la liberté d'être ce qu'elle est, dans la joie, la simplicité et le rire, avec une bonne dose d'autodérision.

Jouer, monter sur scène est une relation que j'ai besoin de créer avec vous. Soyez témoins des quêtes rocambolesques de Penouche et

découvrez ses recettes et astuces pour trouver le bonheur.

Entrée 15 \$.

Réservations: 819-460-3121

Courriel: bunsopia@hotmail.com

Pour ne rien manquer, suivez Penouche sur sa page Facebook.

Un partenariat confortable avec Respecterre

Penouche est fière de porter des vêtements griffés, locaux! Depuis quelques semaines, une collaboration vestimentaire s'est tissée avec l'entreprise RESPECTERRE, d'Ham-Nord. Une commandite tellement appréciée! Des couleurs magnifiques, des vêtements confortables, écologiques permettant à Penouche de se sentir bien et fière de son choix cet été. Comme elle a la bougeotte sur scène, les fibres souples et naturelles sont parfaites.

Le mois prochain, Penouche enfilera peut-être son écojeans en chanvre et coton biologique... si elle ne mange pas trop de guimauves grillées d'ici là! C'est une affaire à suivre...

Un merci immense pour cette riche collaboration qui démontre que le partenariat entre le développement social, culturel et communautaire passe aussi par des échanges comme

celui-ci. Penouche « Top modèle » foulera -t-elle la scène des grands défilés de mode? ;)

Concours de contes Parlure et boucane le samedi 30 août, à Victoriaville

Dans le cadre des Fêtes victoriennes sous le thème de FAIRE LA PIASTRE, où comment brasser de grosses affaires un trente sous à la fois! Lors de ce concours, les artistes vous mettront dans l'ambiance victorienne, à tour de rôle. J'aurai la chance d'y interpréter un de mes textes: le témoignage d'une femme née en 1876 au lieu de 1976, une erreur de temps due à une chicane sur la chaîne de montage!

Le spectacle aura lieu au 2, rue Drouin à compter de 15 h 30 à la salle de l'Âge d'or.

12 septembre à La Meunerie de Saint-Adrien

Le 12 septembre, à la Meunerie de St-Adrien, les mots de Penouche et ceux d'Alain Bourgeois, Alin Bécile, seront mis en commun pour une soirée éclatée. Restez à l'affût des détails à venir concernant cette soirée qui s'annonce très colorée. Merci! Sur ce, poursuivez votre route, et si vous ne la voyez pas clairement, défrichez-la!

Conjoints de fait ou conjoints mariés ?

par Louise Aubert, notaire

Un nombre toujours croissant de couples décident de faire vie commune sans d'abord s'unir par les liens du mariage. Vous êtes du nombre et vous vous interrogez sur les conséquences juridiques de votre situation? Sachez d'abord que trois, cinq ou même vingt ans de cohabitation ne vous confèrent pas le statut légal d'une personne mariée.

À l'égard de la résidence familiale

Le conjoint de fait qui est l'unique propriétaire de la résidence familiale peut la vendre ou l'hypothéquer sans le consentement de l'autre. Les conjoints de fait ne bénéficient pas du droit à la protection de la résidence familiale prévu au Code civil du Québec et dont bénéficient les couples légalement mariés.

À l'égard du patrimoine familial

Le partage obligatoire du patrimoine familial ne s'applique qu'aux couples légalement mariés. Advenant rupture des conjoints de fait, celui qui est l'unique propriétaire de la résidence conserve l'usage. Il conservera également le droit de la vendre sans avoir à en partager la valeur avec l'autre. Pour éviter une telle situation, les deux conjoints peuvent se porter acquéreurs de la propriété en copropriété en parts égales ou inégales selon leur apport à l'acquisition du bien.

À l'égard des enfants

L'enfant né d'une union de fait a les mêmes droits et les mêmes obligations que l'enfant issu du mariage.

Comme pour tout autre enfant, vous pouvez choisir de lui donner le nom de la mère, le nom du père ou une combinaison des deux.

En cas de décès

Même après 50 ans de vie commune, les conjoints n'héritent pas l'un de l'autre au décès. La seule façon de permettre que votre conjoint de fait hérite de vos biens à votre décès est de le prévoir par testament. À défaut, c'est la famille du défunt qui recevra ses biens, conformément aux règles établies par le Code civil du Québec. Si le défunt laisse des enfants, les biens iront aux enfants et aucune part ne sera remise au conjoint ou à la conjointe. S'il n'a pas d'enfants, sa famille (père, mère, frères et sœurs) recueillera les biens de sa succession.

La règle est similaire en matière d'assurance-vie. Pour en toucher le produit, le conjoint de fait décédé doit au préalable vous avoir désigné comme bénéficiaire, soit dans la police directement, soit dans son testament.

En cas de rupture

Le conjoint de fait sans ressources financières n'a pas droit à une pension alimentaire en cas de rupture. Cependant, le législateur québécois est présentement à étudier un projet de loi pour que le conjoint de fait puisse demander une pension alimentaire à son conjoint en cas de rupture comme la loi le prévoit dans les autres provinces canadiennes. Ce projet de loi fait suite à l'affaire Lola contre Éric très médiatisée. À suivre.

Une pension alimentaire peut toutefois être demandée au nom de l'enfant issu de cette union de fait.

D'autre part, même si les parents vivent chacun de leur côté, ils continuent à exercer conjointement l'autorité parentale à l'égard de leurs enfants. À moins de motifs graves, on ne peut

donc s'opposer, empêcher ou restreindre les droits d'accès de l'un ou de l'autre des parents auprès de l'enfant.

Enfin, sauf entente contraire entre les parties, le partage des biens accumulés durant la vie commune est établi en fonction du droit de propriété que peut faire valoir un conjoint sur un bien donné. Autrement dit, lors de la rupture, chaque conjoint conserve les biens qu'il a acquis pendant la vie commune. Il est donc très important pour les conjoints de conserver les documents qui permettent d'établir la propriété de tout bien.

Le contrat de vie commune (ou convention d'union de fait)

Ce contrat de vie commune permet aux conjoints de fait de définir et de conclure des ententes sur les droits, les obligations, les responsabilités et les protections qu'ils veulent se donner pendant leur union et en cas de rupture. Ce contrat peut prévoir la gestion et le partage des biens, de l'argent et des dettes des conjoints. Il peut également prévoir les contributions de chacun à la vie du couple et même la pension alimentaire en cas de rupture.

Exceptions

Certaines lois accordent aux conjoints de fait les mêmes droits et les mêmes obligations que les conjoints mariés, lorsque leur union respecte certains critères (ex. : durée de l'union, venue d'un enfant du couple). À titre d'exemples : la Régie des rentes du Québec, certains régimes de retraite et de pension (Carra, REGOP, C.C.Q., etc..). Les lois de l'impôt reconnaissent également les conjoints de fait pour les exemptions et autres dispositions fiscales. Informez-vous pour savoir si votre situation est visée par ces exceptions.

Le Hameau



Tisane glacée pour l'été !

Par Louise Caron, n.d.
Naturopathe-Iridologue diplômée

Pourquoi ne pas transformer notre armoire de tisane en armoire de tisane glacée? Continuons de profiter des merveilleux bienfaits des plantes: digestives, toniques,

circulatoires, anti-inflammatoires, antioxydantes, etc.

Mode d'emploi :

Amenez à l'ébullition 4 tasses d'eau

Ajoutez soit 2 sachets de tisane ou 2 c.s. de tisane en feuille.

Laissez infuser pendant 10 minutes.

Retirez les sachets ou tamiser les feuilles.

Ajoutez 3 c.s. de sirop d'érable et 2 tasses de glace.

Assaisonnez à votre goût avec des épices, bâtonnets de cannelle, gingembre, anis étoilé, cardamome, clou de girofle... avant l'ébullition. Ou encore ajoutez des fruits congelés ou des tranches de citron, lime ou orange au moment de servir. Soyez créatif!

Conservez au frigo. Dégustez sur votre terrasse, au beau soleil et avec les gens que vous aimez.



Aubert
& Morency
NOTAIRES



ASSOCIÉES DANS LA MÊME TRADITION
D'EXCELLENCE ET DE QUALITÉ DE SERVICES.

Spécialistes en droit immobilier traditionnel, droit des affaires, droit corporatif et droit agricole. Sans oublier les régimes de protection, mandats d'inaptitude, testaments et successions.

TROIS PLACES D'AFFAIRES, MÊME SERVICE D'EXCELLENCE.

■ DISRAELI
846 avenue Champlain
T 418.449.2955 | F 418.449.1681

■ THETFORD MINES
1197 rue Notre-Dame Est - Suite 400
T 418.755.0812 | F 418.755.0382

■ WEEDON
225 2^e avenue
T 819.877.3233

@ laubert@notarius.net
catherinemorency@notarius.net

Le brunch de la Fondation Réal-Lavertu

Par Maritée Savoie

Dans le cadre de la programmation du 150^e, le brunch annuel de la Fondation Réal-Lavertu a eu lieu le 8 juin dernier. Plus de 125 personnes ont participé à ce moment festif.

Sachez que votre générosité a permis d'amasser plus de 1 600\$ pour cette activité et que la somme accumulée depuis le début de cette année est de 5 314\$. Un record! Merci aux généreux donateurs.

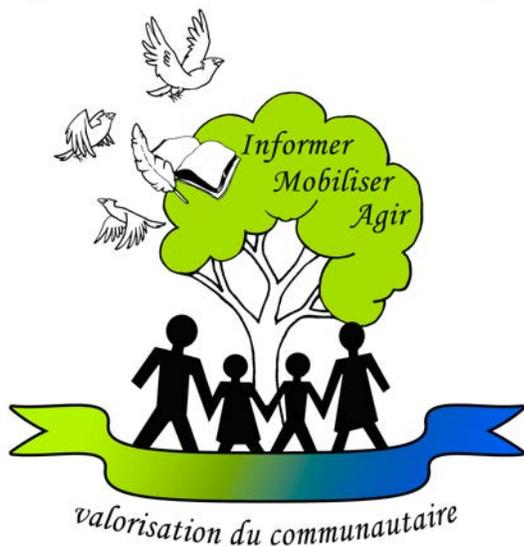
Les participants ont pu apprécier le matériel sécuritaire, acheté l'an dernier, tels que fauteuils autobloquants, lève-personnes ainsi que le tableau illustrant la liste de tous les achats effectués depuis le début de la Fondation en 2001, ce qui totalise la somme de 65 000\$.

Soyez assurés de toute notre reconnaissance et à l'année prochaine.



À l'avant : Maryse Champoux et Christiane Leblanc-Marcotte
À l'arrière : Maritée Savoie, Jean-Claude Royer, Jeannette Marcoux, Gervaise Simard

Forum Citoyen Ham-Nord



Pour nous livrer vos commentaires, nous soumettre vos textes ou pour faire paraître une annonce:

hameau@arlittera.com

Prochaine parution: le 15 septembre 2014

Date de tombée: Le 4 septembre 2014

Responsables:

Louis-Marie Lavoie et Andrée Robert

Design et mise en page
Andrée Robert



ART
littéra
www.arlittera.com

FORUM CITOYEN HAM-NORD

Forum Citoyen est un organisme à but non lucratif dont la mission est de favoriser le développement de projets structurants dans la municipalité de Ham-Nord. Nous travaillons pour vous et avec vous! N'hésitez pas à nous contacter: 819 344-2828 forumcitoyen@ham-nord.ca
474, rue Principale, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0

Présidente: Françoise Tardif

Vice-présidente: Karen Veilleux

Secrétaire: Louis-Marie Lavoie

Trésorier: Benoit Charbonneau

Administrateurs: Nébesna Fortin, Émilie Lapointe, Noëlline Veilleux

Impliquez-vous!

Vous avez des idées, des compétences à partager? Vous aimeriez siéger au conseil d'administration ou sur les différents comités? Vous êtes bienvenue!

Bulletin d'adhésion à Forum Citoyen Ham-Nord

Nom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

Courriel: _____

Je deviens membre à vie: cotisation 15 \$

(Chèque au nom de Forum Citoyen Ham-Nord, posté au 474, rue Principale, Ham-Nord, G0P 1A0)

Nous SOMMES

la force financière régionale.



Desjardins
Caisse des Bois-Francs



819 758-9421 | 1 866 758-9421



facebook.com/caissedesboisfrancs



www.desjardins.com/caissedesboisfrancs